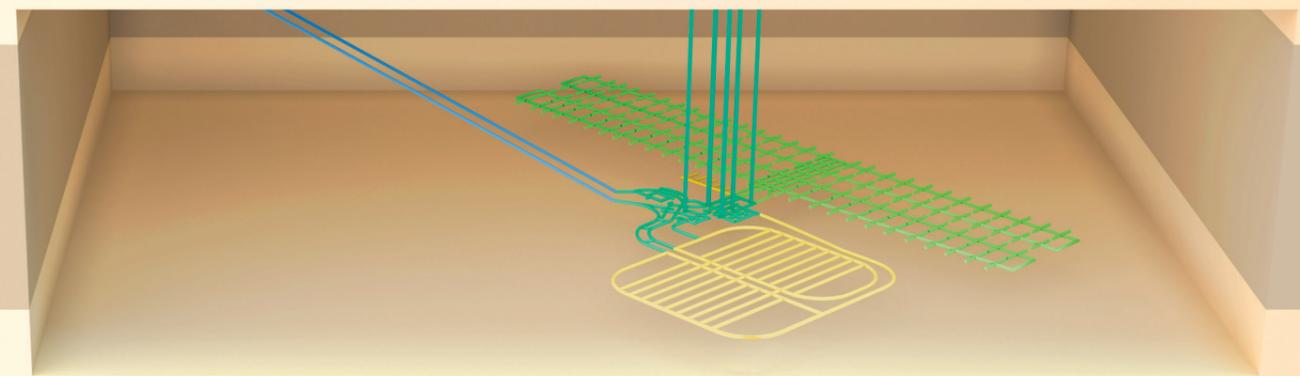
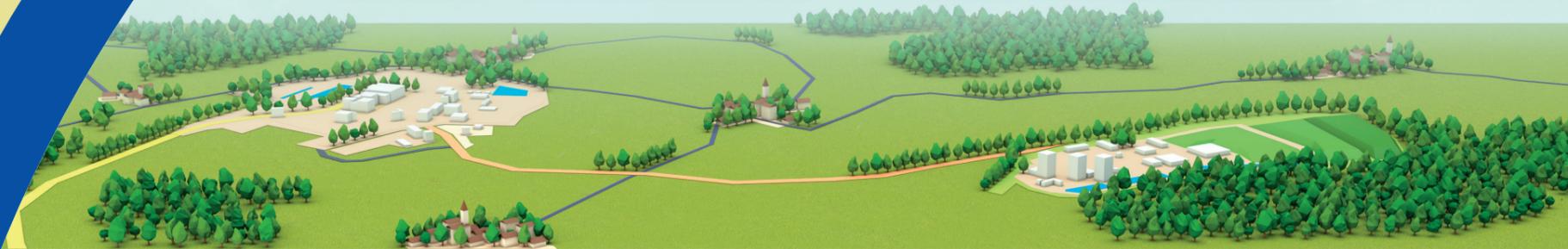


2025

**DOSSIER D'AUTORISATION DE CRÉATION
DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE (INB) CIGÉO**



PIÈCE 4
Plans de situation
au 1/10 000^e indiquant
le périmètre proposé



MISE À JOUR DU DOSSIER D'AUTORISATION DE CRÉATION POUR MISE EN CONSULTATIONS RÉGLEMENTAIRES

À la suite de l'instruction technique par l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, des mises à jour ont été apportées par l'Andra dans certaines pièces du dossier (déposé le 16 janvier 2023) avant sa mise en consultations réglementaires.

Pour la clarté de l'information, l'Andra assure la traçabilité de ces mises à jour via deux moyens :

- des barres grises en marge du texte pour tracer les modifications ou ajouts, à l'exception des corrections mineures (orthographiques, de forme ou d'imprécision) qui ne sont pas matérialisées ;
- des tableaux de traçabilité de ces mises à jour.

Sommaire

1. Introduction	5
1.1 <i>Objet de la pièce</i>	6
1.2 <i>Contenu de la pièce</i>	6
2. Périmètre proposé	7
2.1 <i>Périmètre proposé en surface</i>	8
2.2 <i>Périmètre proposé de l'installation souterraine</i>	9
2.3 <i>Visualisation en trois dimensions du périmètre proposé de l'installation souterraine</i>	10
Tableau de traçabilité des principales évolutions	11
Tables des illustrations	13
Références bibliographiques	15

1

Introduction

1.1	Objet de la pièce	6
1.2	Contenu de la pièce	6



L'installation nucléaire de base du centre de stockage Cigéo, ses caractéristiques techniques, les principes de son fonctionnement, les opérations qui y seront réalisées et les différentes phases de sa réalisation sont décrits dans la « Pièce 2 - Nature de l'installation » (1).

1.1 Objet de la pièce

La présente pièce permet de répondre à l'article R. 593-16 du code de l'environnement qui définit des attendus de toute demande d'autorisation de création d'INB, notamment « *un plan de situation au 1/10 000 indiquant le périmètre proposé pour l'installation et, dans une bande de terrain d'un kilomètre autour de ce périmètre, les bâtiments avec leur affectation actuelle, les voies de chemin de fer, les voies publiques, les points d'eau, canaux et cours d'eau, ainsi que les réseaux de transport de gaz et d'électricité* ».

1.2 Contenu de la pièce

La présente pièce 4 « Plan de situation au 1/10 000e indique le périmètre proposé (article R. 593-16 I, 4° du code de l'environnement) ».

Compte tenu de l'architecture du centre de stockage, deux plans sont proposés à l'échelle 1/10 000e correspondant au :

- plan de situation au 1/10 000e indiquant le périmètre proposé en surface ;
- plan de situation au 1/10 000e indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine.

Une visualisation en trois dimensions du périmètre proposé en zone souterraine est également fournie à titre illustratif.

2

Périmètre proposé

2.1	Périmètre proposé en surface	8
2.2	Périmètre proposé de l'installation souterraine	9
2.3	Visualisation en trois dimensions du périmètre proposé de l'installation souterraine	10



2.1 Périmètre proposé en surface

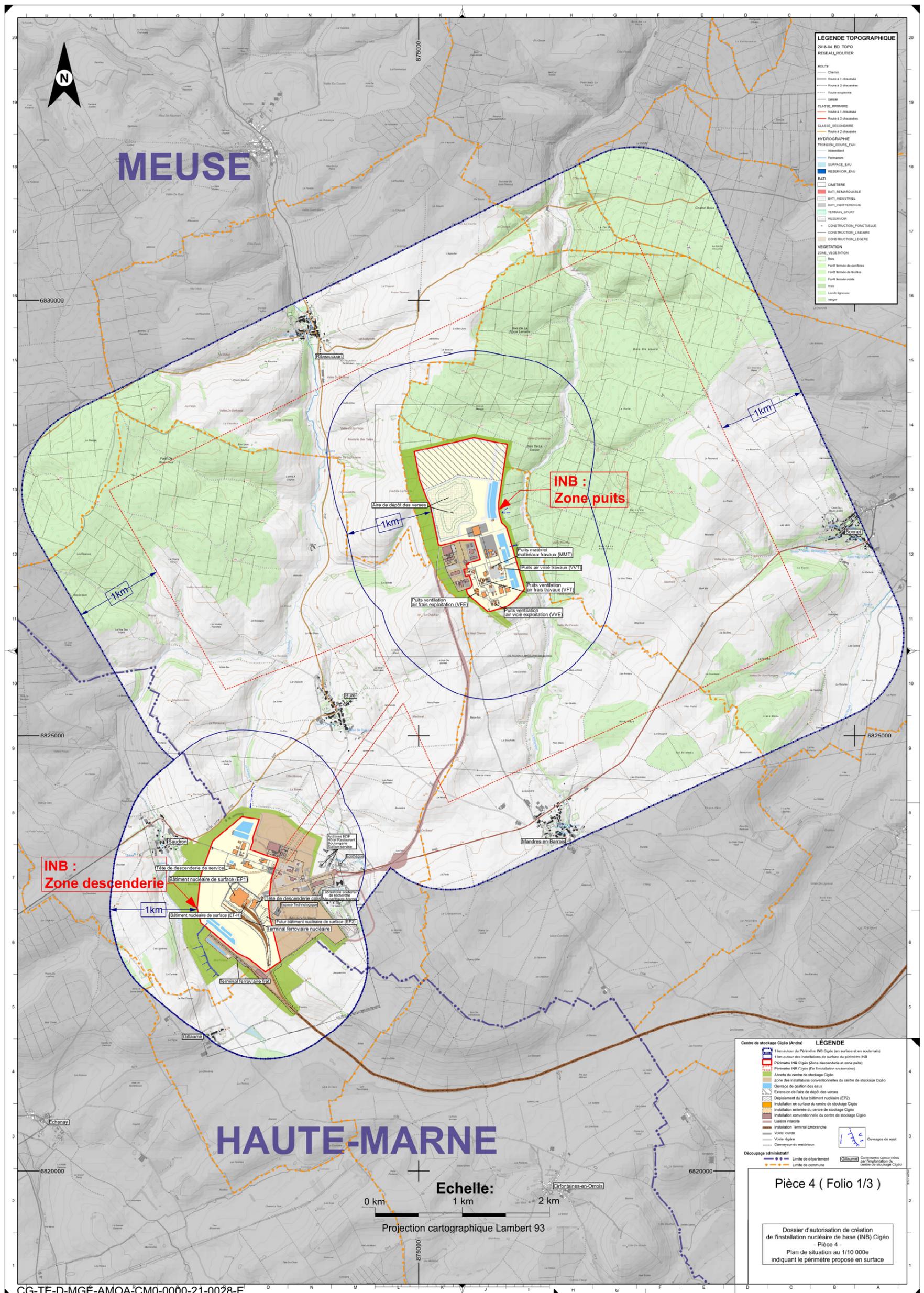


Figure 2-1

Illustration indiquant le périmètre proposé en surface issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-21-0063

2.2 Périmètre proposé de l'installation souterraine

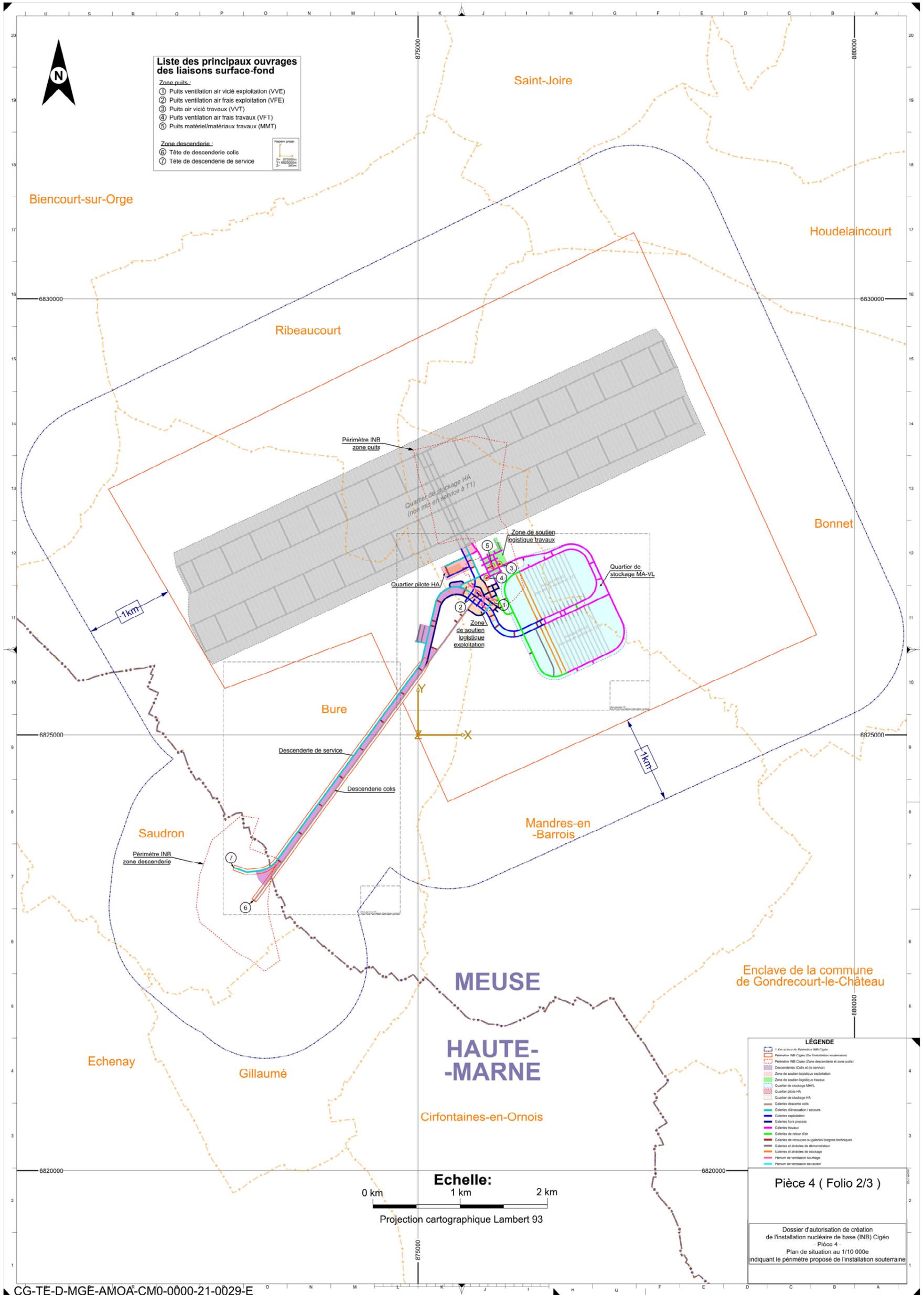


Figure 2-2 Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-19-0003

2.3 Visualisation en trois dimensions du périmètre proposé de l'installation souterraine

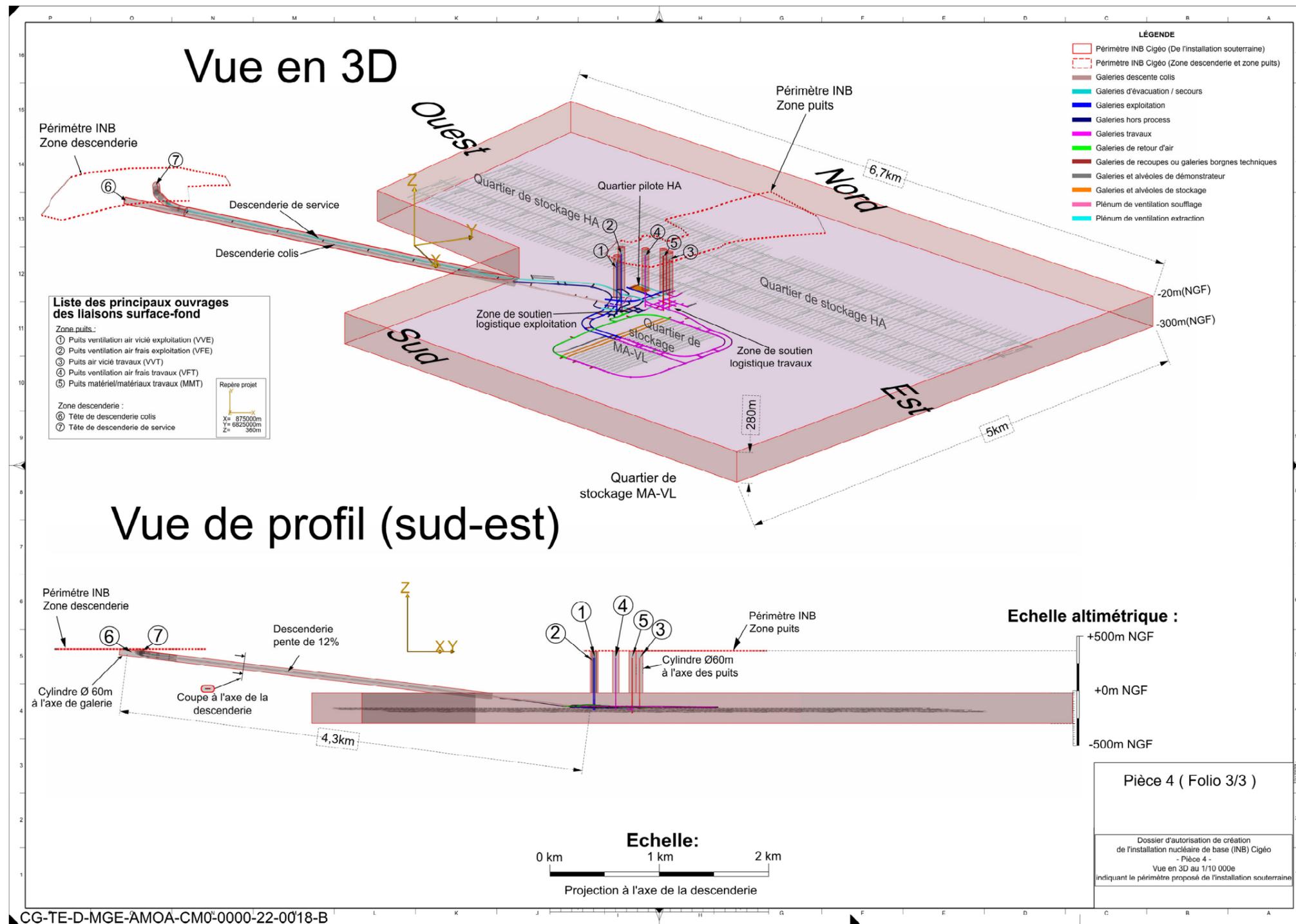


Figure 2-3 Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine en trois dimensions, issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOÀ-CM0-0000-22-0017

TABLEAU DE TRAÇABILITÉ DES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

Le tableau suivant précise les paragraphes qui présentent des évolutions ainsi que leur origine qui peut être de différente nature :

- évolution réglementaire : mise en cohérence avec les évolutions de réglementation post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- instruction technique avec l'ASNR : intégration de précisions apportées à l'ASNR en cours d'instruction technique en lien avec le contenu du dossier de DAC ;
- cohérence dossier : mise en cohérence entre pièces du dossier de DAC ;
- cohérence DR0 : mise en cohérence avec le dossier DR0 déposé post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence dossier de chiffrage : mise en cohérence avec le dossier de chiffrage déposé post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence dossiers PNGMDR : mise en cohérence avec les dossiers en réponse au PNGMDR déposés post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence politique énergétique : mise à jour de l'inventaire de réserve et des études de sûreté associées pour tenir compte des évolutions de politique énergétique. Ces éléments ont été communiqués à l'ASNR dans le cadre de l'instruction technique ;
- cohérence planning : intégration de la mise à jour de la date de mise en service annoncée post-dépôt initial du dossier de DAC ;
- cohérence conditionnement : mise en cohérence avec les évolutions de conditionnement des colis primaires annoncées par les producteurs post-dépôt initial du dossier de DAC.

Paragraphe actualisé		Actualisation liée à								
		Évolution réglementaire	Instruction technique avec l'ASNR	Cohérence dossier	Cohérence DR0	Cohérence dossier de chiffrage	Cohérence dossiers PNGMDR	Cohérence politique énergétique	Cohérence planning	Cohérence conditionnement
2.1	Périmètre proposé en surface			X	X					

TABLES DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 2-1	Illustration indiquant le périmètre proposé en surface issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-21-0063	8
Figure 2-2	Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-19-0003	9
Figure 2-3	Illustration indiquant le périmètre proposé de l'installation souterraine en trois dimensions, issue du plan CG-TE-D-PLA-AMOA-CM0-0000-22-0017	10



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1 Dossier d'autorisation de création de l'installation nucléaire de base (INB) Cigéo. Pièce 2 - Nature de l'installation. Andra (2025). Document N°CG-TE-D-NTE-AMOA-XEE-0000-19-0003.



**AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION
DES DÉCHETS RADIOACTIFS**
1-7, rue Jean-Monnet
92298 Châtenay-Malabry cedex
www.andra.fr